Les travaux sur 3 zones de la RD 22, route de Contensouzes

Le Conseil départemental de l'Aveyron fait réaliser des travaux de confortement de talus sur la R.D. N° 22 sur la commune de Campuac, entre Villecomtal et la RD 20. Ces travaux sont réalisés par Eiffage Génie Civil. Ils consistent en la construction de 3 parois clouées en béton armé

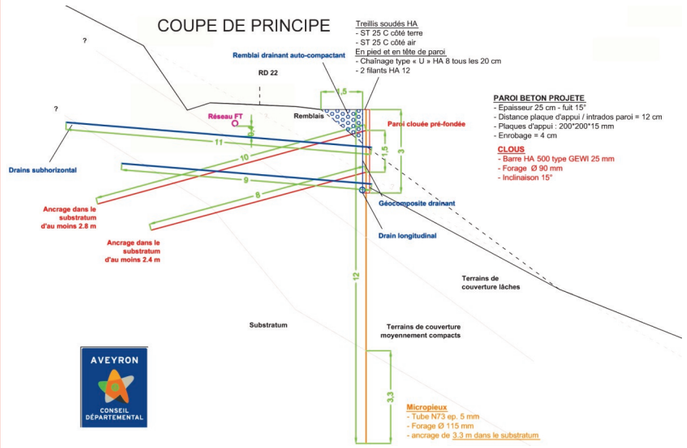

Le chantier a débuté le 23 octobre 2017. Le délai de réalisation contractuel est de 9 semaines.

Depuis le début du chantier, les travaux sont effectués hors circulation. En effet, compte tenu de l'instabilité des talus tous les travaux sont exécutés depuis la chaussée, ce qui implique, compte tenu de la largeur disponible, de neutraliser les 2 voies de circulation. De plus, les terrassements qui ont été réalisés préalablement aux travaux ne permettent pas de garantir la stabilité provisoire de la plateforme et donc la sécurité des usagers.

Coût global de l'opération (confortements et chaussée) : 195 000 € TTC

La circulation est déviée dans les 2 sens par les RD n°22, 904, jusqu'au 22 décembre 2017 à 18h00.

Ensuite la circulation sera rétablie sur les 2 voies, une signalisation temporaire sera mise en place jusqu'au printemps 2018, date à laquelle il sera procédé à la reprise de la couche de roulement.

paroi béton 1ère passe PR 24+920

forage drains subhorizontaux PR 24+535

ferraillage 1ère passe PR 24+380

BULLETIN MUNICIPAL
VILLECOMTAL
Numéro 32 décembre 2017
MAIRIE : 05 65 44 60 21 SITE INTERNET : www.villecomtal.fr COURRIEL : mairie@villecomtal.fr

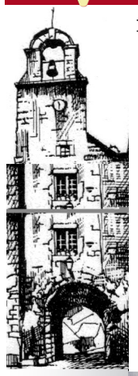

Le mot du Maire

L'année 2017 s'achève, heureuse pour certains car Noël s'annonce, plus triste pour ceux qui ont connu le deuil ou la maladie. Cette année a été riche en animations diverses grâce à l'implication de nos associations et de nombreuses personnes du village.

C'est également l'heure des bilans et le bulletin municipal arrive pour en relater l'essentiel.

Un projet important pour la commune, depuis longtemps en gestation, n'a pas encore pu être détaillé dans ce bulletin car il n'est pas assez avancé. Il s'agit de l'hébergement pour personnes âgées qui amène à une réflexion plus large, celle du réaménagement du centre bourg. C'est pour cette raison qu'il me parait important pour l'avenir du village. Encore au stade de l'étude, ce projet devrait voir le jour dans un avenir proche. Vous serez bien entendu informés dès qu'il fera l'objet d'une avancée significative.

En espérant que l'année qui vient verra aboutir d'autres projets, je me joins au conseil municipal pour vous souhaiter de bonnes fêtes, un joyeux Noël et une bonne année 2018.

Jean-François Pradalier

échos de notre cité médiévale

La saison estivale

Le point d'accueil saisonnier de Villecomtal a été ouvert du 3 juillet au 31 août 2017 ; il a été tenu par Louis Philoreau, recruté par le responsable du Tourisme au sein de la communauté de communes.

Un plus cet été avec l'exposition réalisée par l'atelier de peintures de Villecomtal qui atteste que cet espace n'est pas figé dans le temps. Une expérience concluante à renouveler.

Les visiteurs ont pu admirer les œuvres de Viviane Barbin, André Burg, Line et Luc Cachat-Rosset, Jacky Frances, Marie France Fric, Monique Mouysset, Christian et Anne-Marie Triadou. Par leur présence, ils ont assuré également beaucoup de permanences les jeudis et dimanches, jours de congés de Louis Philoreau, agent d'accueil cette saison, et ont ainsi renforcé l'équipe de bénévoles.

Fréquentation 2017 en nette augmentation

1994 personnes soit :

814 personnes en juillet 2017 contre 541 en juillet 2016

1180 personnes en août 2017 contre 807 en août 2016.

L'espace Enfariné a été également ouvert pour les journées du patrimoine. 35 visiteurs y ont été accueillis.

Marché estival

Il a eu lieu le mercredi matin avec quelques difficultés. En effet pas de melons cette année. Restent les fidèles : marchands de volaille, de raisins et Sylvain Peyrefiche, producteur local de légumes bio qui réside à Villecomtal. (Ses produits sont cultivés sur Saint-Félix de Lunel.) Signalons que l'on peut continuer à trouver ses produits à l'Epicerie Laurent. Sylvain propose aussi des paniers que chacun peut lui commander par une système de messagerie.

Mel : sylvain.peyrefiche@orange.fr

Bilan

Ce fut une bonne année avec, notamment, une fréquentation de l'aire de camping-cars qui ne cesse de se développer Tous louent la qualité de l'emplacement et de l'accueil des commerçants soulignant que notre petit village offre tous les services de proximité.

Notons aussi les visites de village organisées par Joëlle Boscus et Monsieur Redouly qui, avec une constance sans défaut, continuent à faire découvrir notre bourg chargé d'une histoire agrémentée par les anecdotes de Joëlle.

Voici quelques appréciations laissées par des touristes sur le livre d'Or de l'Espace des Enfarinés :« *Merci pour votre accueil dans ce beau village typique, de cette belle région aveyronnaise, et de cette Magnifique collection superbement mise en valeur.* ».

« *Beau village qui mérite une halte. Très bon accueil (services, explications…), tout est parfait* »

Les animations habituelles, rallye motos, concours de pétanque, festival folklorique, rue à tire l'aligot, fête de la Saint Barthélémy ont connu leur succès habituel.

Merci à toutes les bonnes volontés qui, par leur dévouement, animent la vie de notre village. On soulignera l'implication sans faille de la jeune génération dans l'organisation de la fête, et de la rue à tire l'aligot qui a connu une fréquentation record avec près de 400 convives.

Animations 2018

Janvier :

samedi 6 : A.G. 3ème âge
dimanche 7 à 11h30 à la salle des fêtes : vœux du maire
dimanche 21 : quine 3ème âge
dimanche 28 : « *Chanteur d'Olt* » organisé par les Rascalous

Février :

Le 17 : carnaval de l'école organisé par l'APEL

Mars :

Le 4 : Thé dansant organisé par les Rascalous
Le 10: concours de belote organisé par les Quilles
Le samedi 16 à 21h : théâtre, les Rascalous
Le dimanche 17 à 14h : théâtre, les Rascalous
Le 25 : quine de l'école
Le 31 : tournoi de quilles

Mai :

Le 27 : journée famille organisé par l'APEL

Juin :

Le 29 : feu de la St Jean

brèves

INTERNET

Une nouvelle société a vu le jour courant octobre avec la création de « Boite de douze » par Fabien Burg qui s'est installé en tant qu'auto entrepreneur pour proposer aux artisans, commerçants, collectivités ou associations ses services dans le domaine de l'internet. Il vous aidera dans la création, la maintenance, la gestion et l'hébergement de site web. Bon vent à Fabien.

SALLE DES ASSOCIATIONS

La mairie c'est dotée d'une laveuse de sol pour en faciliter le nettoyage. D'un montant de 4416€, l'achat a été facilité par la participation du **Foyer Rural** à hauteur de 2780€, des **Rascalous** 700€ et du **club de l'Amitié** 200€.

Dans un premier temps, ce nouveau matériel sera utilisé par le responsable communal tous les 15 jours et systématiquement après chaque animation. Il reste à la charge de chaque association de faire le nettoyage du bar, des sanitaires et un balayage ***soigné*** de l'entrée et de la salle afin de faciliter le bon fonctionnement de la machine.

Dans le cadre d'un remplacement progressif du mobilier, 50 bancs et tables *plateau polyéthylène*, plus légers et pratiques ont couté 3389€, somme qui a été allégée de 1000€ donnés par le **moto club MCV.**

Merci donc aux associations qui participent activement au confort d'utilisation de leur salle.

MEDIATHEQUE

La médiathèque vient d'acheter de nouveaux ouvrages. En voici la liste :

En romans : La Dernière Rose, Josette Boudou - On la trouvait plutôt Jolie, Michel Bussi - La Tresse, Laetitia Colombani - Lendemains de Libération, Daniel Crozes - La Galerie des Jalousies Tomes 1-2-3 de Marie Bernadette Dupuy - Nos Vies, Marie Hélène Lafon - De tes Nouvelles , Agnès Ledig - Les Encriers de Porcelaine, Jean-Paul Malaval - Seule les Bêtes, Colin Niel (Polar) - La Bastide des Ombres, Louis Pierrisnard - Femme à la Mobylette, Jean-Luc Seigle - La Vie en son Royaume, Christian Signol - L'Enfant aux Yeux Bleus, Danielle Steel - Quand sort la Recluse, Fred Vargas (Polar) - Le Secret des Trois sœurs, Louis Olivier Vitte - L'Art de Perdre, Alice Zéniter

En documentaires : La Vie Secrète des Arbres - La Permaculture au Jardin Principes Techniques et Mise en œuvre - Les Salades Sauvages, guide de cueillette - Vanneries Tressées et Cordées au Jardin - Les Papillons au Jardin, Les Reconnaître les Attirer Les Protéger -Le Petit Traité de l'Education du Chiot et du Chien - Palettes Recup' - Simplissime Le Livre de Déco, le + facile du Monde - Allergies et Intolérances

Rappel des heures d'ouverture,
le mardi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h.

ECOLE

L'effectif de l'école à la rentrée de septembre est de 31 élèves dont 15 dans la classe des grands (CE/CM) et 16 dans celle des petits (maternelles/CP). 2 ou 3 petits sont attendus d'ici la fin de l'année scolaire.

Quelques informations sur les activités extra scolaires :

Le lundi 4 décembre, rencontre avec les enfants des écoles du canton d'Estaing, à Estaing pour une journée Téléthon. Il s'agit de faire participer les enfants à une journée de partage autour d'ateliers divers avec, en plus, des interventions des pompiers.

La journée de Noël, fixée le jeudi 21 décembre aura au programme des séances de cinéma, le repas de Noël, le quine et le goûter avec un invité surprise !

Tout au long de l'année des rencontres avec les écoles du réseau Vallon sont prévues : kermesse à l'occasion de la St Joseph, cross, journée artistique et une fois par trimestre rencontre des CM2 avec les 6ème (journées d'imprégnation).

HUILES DE VIDANGE

La mairie de Villecomtal vous informe que les huiles de vidange usagées ne sont plus acceptées à l'aire de propreté de Cabassar.

La déchetterie la plus proche pour cette collecte est celle de Bozouls.

Merci de respecter scrupuleusement cette consigne afin que nous puissions maintenir notre « ***aire de propreté locale*** » qui reste très utile pour la collecte de tous les autres déchets.

Dorénavant la conclusion d'un PACS pourra se faire en mairie

Le Pacte Civil de Solidarité (PACS), instauré par la loi n° 99-944 du 15 novembre 1999, est un contrat conclu entre deux personnes physiques de sexe opposé ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. A l'origine, l'inscription d'un PACS devait se faire au sein du Tribunal d'Instance dont dépendait le domicile du couple. La loi n° 2011-331 du 28 mars 2011 a permis l'enregistrement du PACS auprès d'un notaire. A compter du 1er novembre 2017, la gestion des PACS (enregistrement de la déclaration, de la modification ou de la dissolution) peut être assurée par les officiers de l'état civil. Un PACS pourra donc dorénavant être enregistré en mairie. Rappelons qu'un PACS n'entraîne pas de modification du nom d'usage, ne permet pas l'établissement de la filiation, ne donne pas droit à l'autorité parentale ni à un changement de nationalité.

Les futurs partenaires doivent rédiger et signer une convention permettant d'organiser les modalités de leur vie commune. Cette convention peut prendre deux formes différentes :

Soit la forme d'une convention sous signature privée, lorsque les partenaires souhaitent faire enregistrer leur PACS auprès de l'officier de l'état civil. Cette convention peut simplement constater l'engagement et la volonté d'être liés par un PACS. Elle peut être aussi plus complète, et préciser les conditions de participation de chacun à la vie commune.

Soit la forme d'une convention notariée, lorsque les partenaires souhaitent faire enregistrer leur PACS devant un notaire. La convention est alors établie par acte authentique. Le notaire procède directement à l'enregistrement du PACS en envoyant la déclaration conjointe au service de l'état civil. Par voie notariée, la convention peut être adaptée à la situation patrimoniale du couple et un testament peut être rédigé pour protéger le conjoint survivant, contrairement à la convention déposée en mairie.

Toutefois, la convention notariée est payante tandis que la convention sous signature privée est gratuite.

Le club de l'Amitié

Le club à été créé en 1976 avec pour premier président Frédéric Fraysse. Les successeurs ont été respectivement : Jeanne Montmouton en 1986, Odette Catusse en 1992, Calixte Dellus en 1999 et enfin Jany Bras depuis 2006.

Le club compte à ce jour 65 adhérents et organise dans l'année un certain nombre d'activités :

* les rencontres du lundi à la salle Combe avec jeux de cartes et scrabble,
* un repas festifs avec le traditionnel chevreau à l'oseille, stockfich et en plus, le repas de fin d'année,
* trois sorties d'une journée dont deux avec Muret le Château,
* une sortie au spectacle, à l'amphithéâtre de Rodez, pour assister à une comédie musicale ou à la production d'un groupe international de danse,
* un voyage d'une semaine vers le mois de mai.

Cette année, la destination a été l'ile de Malte avec 42 participants de Villecomtal et des villages voisins, un voyage de 4 jours à l'ile de Ré et d'Oléron.

La sortie à Malte

En 2018, un voyage en Sicile est prévu du 27 avril au 4 mai.

Associé aux Rascalous, un spectacle a été monté avec les chanteurs d'Olt, groupe interprétant des chants d'Entraygues.

Enfin, des visites chez les personnes qui ne peuvent plus se déplacer sont organisées. C'est l'occasion de partager un bon moment de compagnie et un petit cadeau de Noël.

Alimentation en eau potable

Vous n'êtes pas sans savoir que la commune de Villecomtal est distribuée en eau potable par le syndicat « *SIAEP de Conques-Muret le Château* » dont l'usine de production est située à Muret le Château.

Après plus de 40 ans de service, la réhabilitation de cette usine s'avère nécessaire. Il s'agit de remettre entièrement les installations à neuf, y compris une partie du génie civil. Cette opération n'aurait pas été possible sans la réalisation de l'interconnexion avec le syndicat de *Montbazens—Rignac* qui a été mise en service le **20/11/2017**. Depuis cette date, la nouvelle liaison alimente en **totalité** notre réseau afin de permettre le bon déroulement des travaux de l'usine. Cette disposition **temporaire** nous fait bénéficier d'une eau de nature très différente en ce qui concerne sa dureté. En effet, nous passons d'une eau nettement calcaire à une eau très légèrement acide. De ce fait, les possesseurs d'adoucisseur peuvent neutraliser le fonctionnement de leur appareil qui devient inutile pendant cette période. Le retour à un fonctionnement normal est prévu pour **le 1er mai 2018, au plus tard**. A partir de cette date, notre usine reprendra sa production et nous bénéficierons d'une eau mélangée en partie avec celle de *Montbazens-Rignac*, ce qui aura pour effet de baisser légèrement le taux de calcaire initial. L'autre intérêt de cette interconnexion est de garantir toute l'année la distribution de l'eau, notamment en période estivale (environ 2 mois), pendant laquelle ce mélange sera accentué afin de respecter le débit minimum règlementaire du ruisseau de prélèvement, *Les Douzes*, qui sort du causse Comtal.

Du Yoga à Villecomtal

Une nouvelle activité vous est proposée le vendredi soir à 19h par le Foyer Rural; le yoga. Il connait un vif succès : 20 participantes. Et oui ce sont uniquement des femmes de toute génération *« 7 à 70 ans et plus »* qui fréquentent les cours dispensés par Sylvie Lacaze-Masmonteil. Voici, pour mieux la connaître, ce qu'elle nous dit de son parcours :

« J'ai rencontré le yoga à la suite d'un «burn out» et c'est cette pratique qui m'a aidée à retrouver le chemin d'une vie plus paisible. J'ai toujours eu un tempérament positif et heureux, avec une passion pour l'art, théâtre, musique jazz et classique, cinéma d'auteur, architecture, musées etc... et le goût de la nature, mon prénom n'y est certainement pas pour rien! Je pratique de nombreux sports et ce, plutôt à l'extérieur comme la course à pied, le ski, la randonnée, les balades en raquettes, la natation.

Après des études à l'école nationale des arts décoratifs puis dans une école de communication, j'ai travaillé dans des agences de publicité puis durant de nombreuses années dans l'imprimerie, surtout par goût du bel ouvrage et de l'imprimé de qualité. Il y quelques années, un professeur de yoga m'a fait un cadeau merveilleux en m'initiant à cette pratique et aujourd'hui j'ai, à mon tour, envie de transmettre cela.

Je suis toujours en formation à l'IFY, Institut Français du Yoga créé par François Lorin qui est l'un de mes formateurs. L'enseignement est basé sur le Hatha yoga selon Desikachar (qui fut lui-même le formateur de François Lorin). L'idée maîtresse de Desikachar, est que le yoga doit s'adapter au pratiquant et non le contraire. C'est un yoga basé sur des postures (asanas) de la respiration (pranayama) et une découverte de la méditation, avec en ligne de mire le souhait de découvrir qui on est vraiment.

Enseigner le yoga, c'est donner des outils permettant d'atténuer les souffrances et faire émerger une prise de conscience permettant de se connaître profondément. C'est aussi apporter du bien-être et des sourires.

Passionnée de cuisine, parce que notre alimentation est aussi notre premier médicament, et que manger doit être un plaisir, j'aime faire découvrir des recettes souvent végétariennes. Je m'intéresse particulièrement à toutes les médecines complémentaires qui peuvent soigner sans abîmer et à toute pratique qui amène à ce que l'on nomme le développement personnel.

Je donne aussi des cours de yoga à Rodez à des adultes, en cours collectif ou particulier mais aussi à des enfants. Je souhaite partager et transmettre le yoga dans des univers très différents (écoles, maison de retraite, centres de soins).

L'idée d'apporter détente, bien-être, assouplissement, mais également confiance en soi et connaissance de soi est ce qui me tient à cœur et qui guide mon chemin, et ce, grâce à tous les êtres que je rencontre. »

Nous tenons à souligner que son attention, son sourire et sa voix apaisante contribuent au succès rencontré par cette activité à Villecomtal.

MAIRIE

ETAT CIVIL 2017

Mariages :

le 8 juillet :
MAURY Hélène Mathilde Louise et JARRIGE Cédric

le 5 août :
CONSTANS Maëliss Charlotte Coline et VUOLO Giovanni Claude Umberto

Décès :

FAYEL Gilbert Louis Henri, le 22 juillet
GIBERGUES Jeanine veuve JEANDOT, le 14 décembre

Transcriptions de décès :

BORIES Georgette Irma veuve FEDERICI, décédée le 16 juin
GROSSE Christiane Claire veuve CABRIT, décédée le 15 novembre

URBANISME 2017

Permis de construire :

arrêté du 10 mars :
MENDOZA Alain, extension d'habitation
arrêté du 15 mai :
FAU Séverine et Joël, maison d'habitation

Une troisième génération aux commande du garage Gibergues

Depuis le 1er juillet 2017, Jean-Christophe Gibergues et son associé, Cyril Hoareau, ont repris la direction du garage ***Gibergu'auto*** précédemment tenu par Daniel Gibergues ayant lui-même succédé à son père Marcel Gibergues, fondateur de cet établissement.

Précédemment, Cyril avait travaillé à l'usine Bosch puis avait créé une petite entreprise spécialisée dans la vente de véhicules d'occasion sur Rodez, tandis que Jean-Christophe travaillait comme mécanicien dans un garage également situé à Rodez. Cyril et Jean-Christophe ont à présent décidé d'unir leurs talents pour reprendre ce garage automobiles/pompe à essence et diversifier leurs activités. Leurs compétences complémentaires leur permettent de proposer de nombreux services : outre l'entretien/réparation de véhicules, de deux roues et d'engins de motoculture, sans oublier la distribution de carburant (environ 20 000 L délivrés chaque mois), s'ajoutent un service de nettoyage de véhicule (intérieur et extérieur) ainsi que la vente de véhicules d'occasion. La spécialité de Cyril est en effet de faire une recherche personnalisée de véhicules d'occasion en fonction des besoins de chaque client, la révision totale du véhicule étant assurée par Jean-Christophe. Les formalités concernant le contrôle technique ou l'obtention d'une carte grise sont également accomplies par leurs soins. Toute personne ayant déjà cherché à acquérir un véhicule d'occasion appréciera combien cette offre de service est précieuse.

L'installation de Cyril et Jean-Christophe en juillet dernier a nécessité un gros travail de nettoyage pour rendre les abords du garage plus faciles, ainsi que quelques réaménagements, notamment du bureau. Ils ont également dû faire certains investissements coûteux comme l'acquisition d'une valise de diagnostic électronique multimarques, de matériel de nettoyage de véhicules, l'installation d'un chauffage au fioul dans l'atelier ou encore l'achat de logiciels informatiques.

A l'avenir, Cyril et Jean-Christophe ont le souhait d'améliorer les aménagements du garage, et poursuivre leur formation dans les domaines de la gestion, de la comptabilité, de l'électricité et de l'électronique, pour répondre au mieux à leur clientèle. Leur garage rejoindra bientôt le réseau Staff Auto du groupe AD (1er groupe mondial de pièces automobiles), ce qui leur ouvrira des perspectives de formation, de publicité, de participation à des offres promotionnelles etc…

Après avoir travaillé plusieurs années en ville, Cyril et Jean-Christophe disent apprécier la vie à Villecomtal et l'accueil qui leur a été réservé par la population. Ils sont satisfaits de leurs « débuts », leur clientèle s'étoffe et se fidélise, grâce, sans aucun doute, à leur motivation, leurs compétences, leur sens commercial et leur souci de satisfaire les clients. Nous souhaitons que leurs activités se développent selon leurs attentes, avec beaucoup de réussite.

Aménagement des quais du Dourdou

Depuis 2011 la commune de Villecomtal a engagé un nouveau programme de mise en valeur du centre ancien dans l'objectif de revitaliser l'économie locale. Ainsi, différents travaux ont été effectués dans le cadre des aménagements publics :

* mise en valeur de la place de la mairie
* aménagement de la place des chèvres
* traitement des entrées du bourg.

En parallèle, il y a eu la restauration ou la création de nouveaux bâtiments publics :

* musée des Enfarinés ;
* médiathèque ;
* nouvelle mairie.

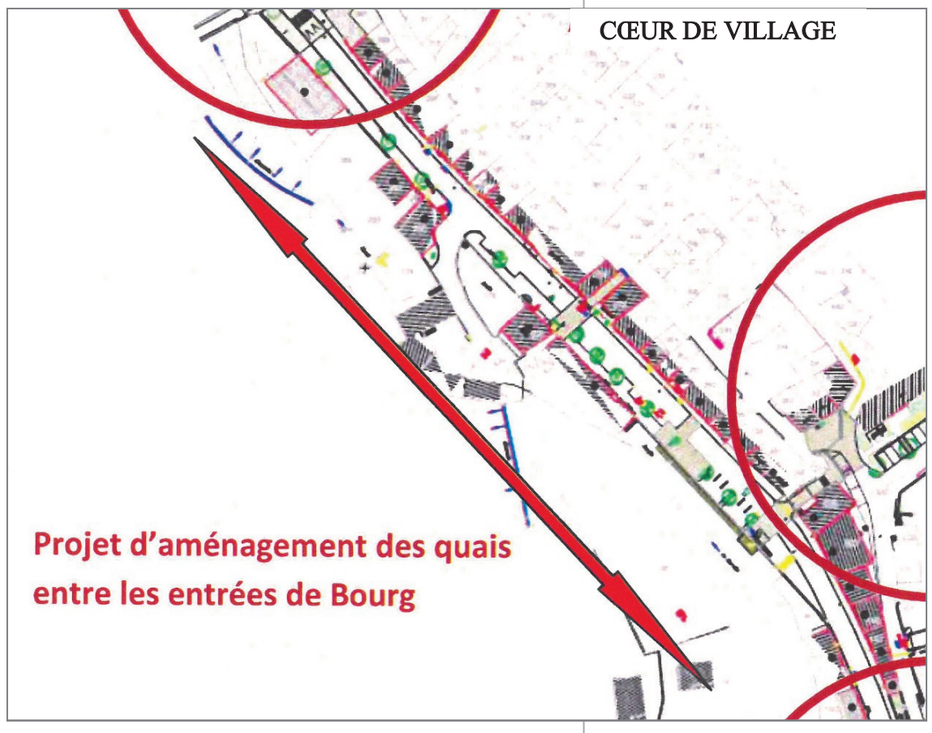

Afin de finaliser ce programme, il reste une dernière tranche de travaux à réaliser, la plus importante : l'aménagement des quais du Dourdou.

En effet, le long de ce passage obligé, se trouve pratiquement toute l'économie commerciale de Villecomtal. L'objectif est d'inciter et de permettre aux visiteurs potentiels de s'arrêter et de profiter du cadre offert par la cité.

Le projet d'aménagement des espaces publics donne évidemment une place importante à la sécurité routière, à la circulation piétonne mais aussi au maintien de l'image du patrimoine existant, de son histoire et de l'esprit du lieu.

Dans le cadre du projet étudié, un belvédère en porte à faux sur le Dourdou a été proposé pour dissocier la circulation piétonne de la circulation automobile afin de créer un véritable trottoir accessible à tous et permettant de circuler en toute sécurité, tout en profitant d'un cadre environnemental de qualité. Ce passage piéton surplombant le Dourdou dégage une surface de stationnement supplémentaire sur la voie et permet aussi de découvrir les rives de la rivière. Il offre au visiteur un attrait supplémentaire pour s'arrêter.

Nous sommes convaincus que la réalisation de cette «terrasse» sur le Dourdou constitue un atout majeur pour le développement économique de Villecomtal.

Cet aménagement des quais à été également conçu pour inciter les visiteurs à pénétrer dans le centre bourg et en découvrir les secrets (ruelles, venelles, jardin des senteurs, église, etc...).

Les travaux s'accompagneront du traitement de la route départementale en traverse d'agglomération, partie centrale des deux secteurs précédemment réalisés (carrefour du monument aux morts / carrefour de Contensouze).

Cette dernière tranche de travaux d'aménagement des espaces publics représente un lourd investissement de l'ordre de 500 000€.

Toutefois, cette tranche de travaux doit permettre de revitaliser le bourg et de renforcer l'économie touristique du lieu.

Ces aménagements permettront à Villecomtal de ne plus être une cité que l'on traverse, mais un lieu où on s'arrête, où l'on peut se promener en toute sécurité, qu'on soit touriste ou résident, et où l'on peut apprécier pleinement les qualités architecturales et paysagères.